



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

**Exercice 2000 - Budget Principal - Remboursement anticipé d'un
emprunt auprès du Crédit Mutuel Océan**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200518

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Finances Ressources Financières

**Exercice 2000 - Budget Principal - Remboursement anticipé d'un
emprunt auprès du Crédit Mutuel Océan**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Un emprunt du budget Principal contracté auprès du Crédit Mutuel Océan se caractérise par le paiement mensuel d'une échéance de 2.510, 26 F. Compte tenu de cette périodicité qui alourdit la gestion et de la faible valeur du capital restant dû (93.579,32 F après paiement de l'échéance du 1 décembre 2000), il est préférable de solder dès maintenant ce contrat. Vu l'accord du Crédit Mutuel Océan en date du 5 octobre 2000,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **décider de rembourser par anticipation sans frais le 1 décembre 2000 l'emprunt** Crédit Mutuel Océan désigné ci-après :

- **Budget Principal :**

Dossier	N° prêt	Emprunt	Encours	Taux	Sortie	Durée résid.
10661	599/03102971	141.616,15 F	93.579,32 F	8,00 %	01/12/00	3 ans 6 m

- **autoriser Monsieur le Maire à signer** avec le Crédit Mutuel Océan tout document relatif à ce remboursement anticipé.

- **décider d'inscrire au Budget Principal 2000** les crédits suivants :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
investissement	16	93.579,32 F	93.579,32 F

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)